

27 février 2013

Réponse du Conseil administratif à la résolution du 29 novembre 2006 de M. Olivier Norer, M^{mes} Alexandra Rys, Marguerite Contat Hickel, MM. Gérard Deshusses, Christian Zaugg, Alain Dupraz, Philippe Herminjard, Pierre Maudet, Blaise Hatt-Arnold, Alexis Barbey et Pascal Rubeli: «En nous y prenant à l'avance, évitons les chutes (rails de tram et cyclistes)».

TEXTE DE LA RÉOLUTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de faire modifier, à l'occasion du futur chantier du tram Cornavin-Onex-Bernex, la disposition des rails de tram au carrefour Stand/Georges-Favon, afin de les rendre moins dangereux pour les cyclistes se rendant vers la place du Cirque.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

En raison d'impératifs de raccordement des rails, tant au niveau horizontal que vertical, une modification du tracé des voies du carrefour du boulevard Georges-Favon/rue du Stand n'était pas envisageable. Cependant, l'Etat de Genève, maître d'ouvrage, est entré en matière, à titre d'essai, sur la pose d'un système permettant d'éviter que les roues de vélo se prennent dans les rails de tram (STRAIL). En décembre 2011, l'installation a été réalisée à deux emplacements, d'abord sur le carrefour dont il est question ici et également sur le quai de la Poste au droit de la place de la Poste.

Pour l'heure, au carrefour du boulevard Georges-Favon/rue du Stand, le système manque encore de visibilité. Un signalement spécifique du dispositif (marquage) est envisagé. Le système a été bien accueilli par les cyclistes mais, en revanche, les Transports publics genevois émettent une certaine réserve, même s'il ne perturbe en rien l'exploitation des trams. En effet, une solution doit encore être trouvée pour limiter les risques de détérioration lors du nettoyage des rails (relèvement automatique des burins-racleurs des machines de nettoyage). La multiplication de ce type d'installation aux endroits critiques est en discussion avec l'Etat de Genève.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Rémy Pagani